

## LES POLITIQUES AMÉRINDIENNES DE HENRI IV

Emmanuel Le Roy Ladurie, *Henri IV ou l'ouverture*, Paris, Bayard, 2005.

Éric Thierry, *Le Roi Henri IV et les Amérindiens*, Paris, Éditions de la Martinière, 2005.

Thomas Richard, *L'Entrée du Roy à Bordeaux [1565]*, éd. par Ph[ilippe] Tamizay de Larroque dans *Entrée de Charles IX à Bordeaux*, Bordeaux, P. Chollet, 1882, p. 9-10.

Emmanuel Le Roy Ladurie a récemment rappelé que Henri IV fut le roi de l'ouverture<sup>1</sup>. On connaît bien sa politique de tolérance envers les huguenots, son approche diplomatique positive vis-à-vis des puissances maritimes protestantes qu'étaient l'Angleterre et les Pays-Bas, et ses efforts pour stimuler la reprise économique en France après les guerres contre la Ligue et l'Espagne. En revanche, on ignore trop souvent que l'ouverture henricienne s'est faite aussi en direction des Amériques et des Amérindiens. Henri de Navarre a voulu mettre ces derniers au service de la cause protestante. Puis, après sa montée sur le trône et la pacification de son royaume, il a favorisé les alliances franco-amérindiennes pour essayer d'exploiter les richesses vraies ou supposées du Canada et de l'Acadie, et pour tenter de conquérir la fabuleuse Guyane.

### METTRE LES AMÉRINDIENS AU SERVICE DE LA CAUSE PROTESTANTE

Henri de Navarre rencontra pour la première fois des Amérindiens le 9 avril 1565 à Bordeaux. Il était alors âgé de onze ans et participait à l'entrée de Charles IX dans la capitale de la Guyenne, à l'occasion du grand tour de France de la Cour. Il y eut une procession de « douze Nations étrangères captives », parmi lesquelles se trouvaient des Brésiliens. Afin de montrer à tous que le roi était appelé à la seigneurie du monde, le « Capitaine » de « chacune Nation habillée à sa mode » lui fit sa soumission, d'abord dans sa propre langue, puis traduite par un truchement<sup>2</sup>.

Depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Français, venus surtout des ports de Normandie et de l'Atlantique, fréquentaient le Brésil pour y remplir leurs navires de « bois rouge ». Tandis que des jeunes membres des équipages restaient vivre avec les indigènes, des Amérindiens venaient en France, y séjournant quelque temps et étaient ramenés dans leur pays. Ces échanges de personnes

<sup>1</sup> Emmanuel Le Roy Ladurie, *Henri IV ou l'ouverture*, Paris, Bayard, 2005.

<sup>2</sup> Thomas Richard, *L'Entrée du Roy à Bordeaux [1565]*, éd. par Ph[ilippe] Tamizay de Larroque dans *Entrée de Charles IX à Bordeaux*, Bordeaux, P. Chollet, 1882, p. 9-10.

renforçaient les alliances conclues par les Français avec les Tamoyo, Tupinamba, Caeté et Potiguara. Les individus ayant vécu à la fois dans l'Ancien et dans le Nouveau Monde devenaient de fort utiles interprètes permettant de mobiliser de la main-d'œuvre indigène pour couper les arbres, porter les billes jusqu'au littoral et préparer le chargement des navires<sup>3</sup>.

Henri de Navarre rencontra au moins un de ces hommes lors de ses fréquents séjours rochelais de 1558 à 1589. Il s'agit de Pierre Richer, le « père de l'Église de La Rochelle ». Juste avant de devenir pasteur dans cette ville et d'y instituer un consistoire sur le modèle genevois, il avait participé à l'expérience de la France antarctique. Il avait rejoint Villegagnon dans la baie de Guanabara en mars 1557 avec treize autres calvinistes envoyés par Calvin. Très vite, il s'était opposé au chef de la colonie à propos de l'interprétation de l'Eucharistie. Contraint de se réfugier chez les indigènes avec ses coreligionnaires, il avait partagé leur vie, puis était rentré en France en mai 1558<sup>4</sup>.

246

En séjournant parfois longuement à La Rochelle, en particulier d'octobre 1570 à août 1571<sup>5</sup>, Henri de Navarre apprit de marins huguenots que, même après l'échec de la France antarctique en 1560 et la fondation de la ville de Rio de Janeiro par Mem de Sá en 1567, les Français continuaient de résister aux Portugais dans la baie de Guanabara, avec l'aide des Tamoyo. Ils étaient ravitaillés par des navires de passage qui, quand ils le pouvaient, attaquaient au canon les positions de l'ennemi et s'emparaient de ses bateaux<sup>6</sup>. Ainsi, le 15 juillet 1570, au large des Canaries, le capitaine Jacques de Sores prit un galion portugais chargé de jésuites à destination du Brésil et fit massacrer la totalité des religieux.

Henri de Navarre connaissait personnellement ce personnage qui était, depuis mars 1569, son lieutenant à la tête de « l'Armée de Mer » des huguenots. Celle-ci avait été créée en août ou septembre 1568 à La Rochelle pour attaquer les catholiques de toute nationalité, défendre les intérêts de la Cause et financer celle-ci. Elle était composée de corsaires qui avaient des lettres de course signées d'abord par Jeanne d'Albret, reine de Navarre, puis, à partir de 1572, par son fils et successeur, Henri, qui était aussi amiral de Guyenne depuis 1563.

<sup>3</sup> Olive Patricia Dickason, « The Brazilian Connection. A look at the origin of french techniques for trading with Amerindians », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. LXXI, n° 264-265, 1984, p. 129-146.

<sup>4</sup> Frank Lestringant, « Calvinistes et Cannibales. Les écrits protestants sur le Brésil français (1555-1560). II – La “Réfutation” de Pierre Richer », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, CXXVI, avril-juin 1980, p. 167-192.

<sup>5</sup> Jean-Claude Cuignet, *L'itinéraire d'Henri IV : les 20 597 jours de sa vie*, Bizanos, Héraclès, 1997, p. 51-53.

<sup>6</sup> Henri Hauser, « Les huguenots français au Brésil (1560-1584) d'après les documents portugais », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, LXXXVI, avril-juin 1937, p. 93-115.

Les escadres de « l'Armée de Mer » attaquaient les navires catholiques surtout au large des côtes européennes, dans la Manche et l'Atlantique<sup>7</sup>, mais des équipages huguenots n'hésitaient pas à opérer en solitaires des raids dans les possessions espagnoles des Antilles et de l'Amérique centrale. Il n'était pas rare de les voir piller les maisons des indigènes et torturer ceux-ci pour leur faire avouer où ils cachaient leurs objets précieux ou même leurs produits alimentaires, mais parfois leurs relations avec les Amérindiens étaient plus pacifiques : connaissant les horreurs perpétrées sur ces derniers par les Espagnols grâce à la diffusion de la *leyenda negra*, les marins huguenots leur disaient que les Français allaient bientôt venir massivement les libérer et qu'ils ne devaient plus payer aucun tribut<sup>8</sup>.

Henri de Navarre savait que les Indiens de l'Amérique espagnole pouvaient participer à la lutte contre l'Espagne. Il avait entendu parler de l'appui décisif apporté par le chef indigène Satouriona et ses guerriers à Dominique de Gourgues, lors de son expédition menée en Floride en 1568 pour venger les colons de Laudonnière et Ribault massacrés par les Espagnols en 1565<sup>9</sup>. Il n'ignorait pas non plus qu'en 1573, l'Anglais Francis Drake, accompagné de Français, n'avait pu faire un raid fructueux dans l'isthme de Panama que grâce à l'aide d'esclaves noirs en fuite et d'Amérindiens<sup>10</sup>.

De 1568 à 1572, l'amiral de Coligny avait tenu à informer Henri de Navarre de tout ce qui était entrepris outre-mer contre l'Espagne : Jeanne d'Albret l'avait chargé de former son fils au métier des armes et le vieux soldat, au nom duquel les expéditions de Villegagnon, Laudonnière et Ribault avaient été menées, avait pris son rôle très au sérieux<sup>11</sup>. Puis, en 1576, Philippe du Plessis-Mornay était entré au service du jeune prince. Il s'était entretenu avec des corsaires anglais à l'occasion de ses séjours en Angleterre et était capable d'élargir sa réflexion à l'ensemble de la planète, comme en témoigne son *Discours au roy*

<sup>7</sup> Jean de Pablo, « Contribution à l'étude de l'histoire des institutions militaires huguenotes. I – L'armée de mer huguenote pendant la troisième guerre de religion », *Archiv für Reformationsgeschichte*, XLVII, 1, 1956, p. 64-76 ; Mickaël Augeron, « Coligny et les Espagnols à travers la course (c. 1560-1572) : une politique maritime au service de la Cause protestante », dans *Coligny, les protestants et la mer*, dir. Martine Acerra et Guy Martinière, Paris, PUPS, 1997, p. 155-176.

<sup>8</sup> Mickaël Augeron, « Violences théâtralisées, violences sacrées : les marins huguenots face aux «Papistes» dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *La Violence et la mer dans l'espace atlantique (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2004, p. 304-305.

<sup>9</sup> *Histoire memorable de la reprisne de l'Isle de la Floride, faicte par les François, sous la conduite du Capitaine Gorgues, gentil-homme bourdelois, le 24 et 27 d'Avril de cette année, 1568*, s.l., s.n., 1568.

<sup>10</sup> Frank Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990, p. 224-225.

<sup>11</sup> Jean-Pierre Babelon, *Henri IV*, Paris, Fayard, 1984, p. 148-158.

*Henri III, Sur les moyens de diminuer l'Espagnol* daté de 1584<sup>12</sup>. Pour bloquer la circulation des hommes et des marchandises qui ne profitait qu'à l'hégémonie de l'Espagne, il y recommandait l'occupation des isthmes et des détroits, en particulier l'isthme de Darien, entre Panama et Nombre de Dios, dont la conquête pouvait être facilitée, selon lui, par les « habitans » qui « se sont retirés en la montagne pour l'horreur et cruauté des Espagnols »<sup>13</sup>.

Au début de la huitième guerre de religion, Henri de Navarre envisagea probablement de mettre en application ce plan afin d'affaiblir l'Espagne, le principal allié des ligueurs depuis le traité de Joinville. En effet, le 12 mars 1585, il écrivit à Francis Walsingham, secrétaire d'État de la reine d'Angleterre Elisabeth I<sup>re</sup>:

Je vous prie [...] me maintenir en la bonne grace d'une si trez excellente Royne, et la pryer de commander au chevalier de Drac, de m'envoyer le recueil et discours de ce qu'il a remarqué en son grand voyage [...] qui m'est fort necessaire pour l'execution d'aulcuns de mes desseins<sup>14</sup>.

248

Il songeait sans doute à faire opérer ses corsaires huguenots en Amérique avec l'aide des indigènes, mais Francis Drake l'en dissuada certainement, surtout après son nouveau voyage aux Antilles en 1585 et 1586, au cours duquel il put mesurer les importants efforts faits par le roi d'Espagne Philippe II pour mieux protéger ses colonies<sup>15</sup>.

#### S'ALLIER AVEC LES AMÉRINDIENS POUR EXPLOITER LES RICHESSES DU CANADA ET DE L'ACADIE

Après sa montée sur le trône et la pacification de son royaume, Henri IV ne s'intéressa de nouveau aux Amérindiens qu'en 1599, lorsque Pierre de Chauvin lui proposa de favoriser une implantation française dans la vallée du Saint-Laurent<sup>16</sup>. Grâce au Malouin François Pont-Gravé qui les fréquentait régulièrement depuis les années 1580, cet armateur de Honfleur savait que les indigènes étaient capables de fournir un grand nombre de fourrures d'excellente qualité et qu'ils pouvaient aller en chercher davantage auprès des populations

<sup>12</sup> Didier Poton, « Philippe Duplessis-Mornay et la mer : *Discours au roi Henri III sur les moyens de diminuer l'Espagnol* (1584) », dans *Coligny, les protestants...*, op. cit., p. 145-154.

<sup>13</sup> [Philippe] Du Plessis-Mornay, *Mémoires et correspondance, pour servir à l'histoire de la réformation et des guerres civiles et religieuses en France*, éd. A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré et P.-R. Auguis, Paris, s.n., 1824-1825, 12 vol. [reprod. en fac-similé, Genève, Slatkine, 1969], t. II, p. 590.

<sup>14</sup> *Recueil de lettres missives de Henri IV*, éd. [Jules] Berger de Xivrey, Paris, Imprimerie Royale[puis Impériale, puis Nationale], 1843-1876, 9 vol., t. II, p. 16. Henri IV fait ici allusion au tour du monde effectué par Drake de 1577 à 1580.

<sup>15</sup> Yves Cazaux, *Henry IV*, t. II, *Les horizons du rêve*, Paris, Albin Michel, 1986, p. 284-289.

<sup>16</sup> Pour toute cette partie, voir mon ouvrage *La France de Henri IV en Amérique du Nord, de la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Honoré Champion, 2008.

de l'intérieur des terres. En construisant chez eux un magasin et en y établissant à demeure des truchements, il voulait établir avec eux des relations privilégiées.

Doté par le roi d'un monopole du commerce dans l'embouchure du Saint-Laurent, il ne tarda pas à organiser une expédition au Canada et, durant l'été 1600, fit construire une habitation à Tadoussac. Les Montagnais qui vivaient là acceptèrent facilement cette installation de Français, car ils espéraient d'eux de l'aide pour lutter contre leurs ennemis, les Iroquois, qui faisaient des raids dans la vallée du Saint-Laurent. Chauvin laissa seize hommes et regagna la France. Durant l'hiver, le froid, le manque de vivres et le scorbut tuèrent la plupart des Français et les autres ne durent leur survie qu'aux indigènes qui les accueillirent et les nourrissent. Ces survivants rentrèrent en France sur le navire envoyé par Chauvin en 1601 et l'habitation fut abandonnée.

Cela déçut les Montagnais qui se virent privés de toute possibilité d'assistance militaire des colons. Pont-Gravé, associé à Chauvin, s'en rendit compte lors de son nouveau voyage au Canada en 1602. Faute de moyens pour entretenir une colonie permanente, il se résolut à demander de l'aide à Henri IV. Pour le convaincre de l'amitié des indigènes de Tadoussac, il ramena en France deux d'entre eux et les lui présenta. L'entrevue eut lieu à la fin de l'année. Selon Champlain, le roi assura les deux Montagnais qu'il « leur vouloit du bien, et desiroit peupler leur terre, et faire la paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour les vaincre »<sup>17</sup>.

Depuis 1600, Henri IV avait eu l'occasion d'obtenir des renseignements sur les bonnes dispositions des indigènes de l'embouchure du Saint-Laurent et sur les avantages que les Français pouvaient en tirer. Il avait reçu les visites de marchands malouins et rouennais opposés au monopole de Chauvin. Tous lui avaient dit combien leur était préjudiciable la perte de « la traictre ordinaire » que « de long temps » ils avaient « vers lesdits pays » et celle de la « cognissance » qu'ils avaient « des peuples, mœurs, costes et demeures »<sup>18</sup>.

Immédiatement après l'ambassade montagnaise, Henri IV se résolut à favoriser l'installation durable des Français sur les rives du Saint-Laurent, mais n'ayant pas d'argent disponible à avancer, il préféra encourager l'association de tous les marchands intéressés à la traite. Il leur demanda de se réunir à Rouen dès la fin du mois de janvier 1603 sous la présidence conjointe de La Cour, premier président du parlement de Normandie, et de Chaste, vice-amiral de France et gouverneur de Dieppe, mais les discussions cessèrent à la mort de Chauvin en février.

17 *Des Sauvages ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle l'an mil six cens trois*, Paris, Claude de Monstr'œil, 1603, p. 4.

18 *Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534. Documents inédits sur Jacques Cartier et la Canada (nouvelle série)*, éd. Alfred Ramé, Paris, Tross, 1867, p. 16.

Preuve de l'intérêt que portait Henri IV à l'implantation des Français au Canada, il choisit, comme nouveau titulaire du monopole du commerce dans l'embouchure du Saint-Laurent, le plus prestigieux des deux co-présidents de la réunion de Rouen, Aymar de Chaste. Celui-ci parvint à créer une société avec quelques marchands de Rouen et de Saint-Malo et envoya outre-Atlantique un de ses associés, Pont-Gravé, pour remonter le Saint-Laurent, trouver un site propice à l'installation de colons et inventorier les ressources disponibles.

Avec Samuel de Champlain, informateur du roi, et les deux Amérindiens amenés en France l'année précédente, François Pont-Gravé entra dans le port de Tadoussac le 26 mai. Les deux ambassadeurs firent le compte rendu de leur réception par Henri IV et de leur séjour en France devant le chef Anadabijou qui exprima toute sa satisfaction. L'alliance que l'inaction de Chauvin avait mise en péril était restaurée et Pont-Gravé et Champlain purent même l'élargir aux Algonquins et aux Etchemins, des alliés des Montagnais présents pour fêter une victoire commune contre les Iroquois. Des objets européens furent échangés contre des fourrures et des repas furent pris en commun<sup>19</sup>.

À l'aide de guides indigènes, Champlain et Pont-Gravé remontèrent le Saint-Laurent. Ils trouvèrent le site de Trois-Rivières propice à la construction d'une habitation et, parvenus aux rapides de Lachine, obtinrent des Amérindiens des informations qui leur permirent de reconstituer une partie du réseau hydrographique des Grands Lacs et d'espérer être à portée de la mer du Sud. Ils revinrent à Tadoussac et, avant de rentrer en France, ils séjournèrent sur l'île Percée, où ils retrouvèrent un autre associé de Chaste, le Malouin Sarcel de Prévert. Celui-ci leur raconta être allé en Acadie jusqu'à une « fort haute montaigne » riche en cuivre<sup>20</sup> et avoir appris des indigènes l'existence de nombreuses autres mines, en particulier d'argent. Il leur dit aussi que là-bas les Mi'Kmaqs et les Armouchiquois se livraient une guerre perpétuelle.

De retour en France, Pont-Gravé présenta à Henri IV un jeune Amérindien qui lui avait été confié par son père, le chef montagnais Bechourat. Le roi traita l'enfant comme le sien et l'envoya rejoindre sa progéniture au château de Saint-Germain-en-Laye. L'existence de « Petit Canada » au contact des princes et princesses sera malheureusement brève : baptisé le 9 mai 1604, il aura, comme parrain et marraine, deux des enfants de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, Alexandre et Catherine-Henriette, mais il tombera vite malade et, malgré les

<sup>19</sup> Camil Girard et Édith Gagné, « Première alliance interculturelle. Rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603 », *Recherches amérindiennes au Québec*, XXV, 3, 1995, p. 3-14 ; Alain Beaulieu, « La naissance de l'alliance franco-amérindienne », dans *Champlain*, dir. Denis Vaugeois et Raymonde Litalien, Paris/Sillery (Québec), Nouveau Monde Éditions/Septentrion, 2004, p. 153-161.

<sup>20</sup> Des Sauvages..., *op. cit.*, p. 34.

sollicitudes du futur Louis XIII qui lui fera partager ses repas, il mourra le 18 juin suivant, laissant au dauphin un vif souvenir<sup>21</sup>.

En permettant à l'enfant de Bechourat de grandir aux côtés des siens, Henri IV ne faisait que se conformer à la tradition féodale. Il était bon que le fils d'un vassal fût élevé dans le proche entourage du suzerain de son père. L'affection ne pouvait que renforcer la fidélité. Henri IV tenait à établir des relations de cette nature avec les princes amérindiens. Il le voulait d'autant plus qu'il était bien décidé à permettre aux Français d'exploiter en paix les riches mines acadiennes dont Sarcel de Prévert avait révélé l'existence à Pont-Gravé et à Champlain.

Aymar de Chaste étant décédé entre-temps, il nomma, le 8 novembre 1603, un des associés de celui-ci, Pierre Dugua de Mons, lieutenant général « aux païs, territoires, côtes et confins de la Cadie », du 40<sup>e</sup> au 46<sup>e</sup> degré de latitude Nord, et le chargea de « traiter et contracter [...] paix, alliance et confédération, bonne amitié, correspondance et communication avec lesdits peuples et leurs Princes »<sup>22</sup>. De plus, il lui céda pour dix ans le monopole de la traite des fourrures sur le littoral atlantique aux mêmes latitudes, dans la Gaspésie et sur les deux rives du Saint-Laurent, contre l'obligation de transporter en Acadie, dès la première année, soixante personnes.

Malgré l'aide de Champlain, le nouveau lieutenant général ne parvint qu'en partie à remplir sa mission. De mai 1604 à septembre 1605, il consolida les alliances avec les Etchemins et les Mi'Kmaqs et en ébaucha d'autres avec les Armouchiquois qui vivaient plus au sud, mais les mines trouvées se révélèrent très décevantes et le scorbut décima les colons installés sur l'île Sainte-Croix. Après avoir déménagé sa colonie au port Royal, il préféra rentrer en France pour annoncer son semi-échec au roi. Déjà harcelé par les doléances des Hollandais, de la Bretagne, de la Normandie, des chapeliers de Paris et de Sully opposés au monopole de la traite des fourrures accordé au lieutenant général, Henri IV ne se fit plus guère d'illusions sur l'Acadie et le Canada. Le 17 juillet 1607, il finit par révoquer le privilège commercial de Dugua de Mons.

Celui-ci fit rapatrier les colons du port Royal et, profitant d'un prolongement de son monopole pour un an seulement – Henri IV y avait consenti après avoir appris le retour des Anglais en Virginie en mai 1607 –, il tourna son regard vers la vallée du Saint-Laurent. Son lieutenant Champlain fonda l'établissement de Québec en juillet 1608 et, à son retour en France en octobre 1609, fut reçu par le roi. Celui-ci l'écucha avec plaisir évoquer sa victoire sur les Iroquois remportée avec des Montagnais, des Algonquins et des Hurons à Ticonderoga le 30 juillet 1609, ainsi que les promesses faites par les chefs de ses alliés amérindiens de lui

<sup>21</sup> Jean Héroard, *Journal*, éd. Madeleine Foisil, Paris, Fayard, 1989, 2 vol., t. I, p. 483, 486, 487, 489-490, 491 et 822.

<sup>22</sup> « Commission du Roy au sieur de Monts », dans Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Adrian Perier, 1617, p. 419 et 420.

montrer la mer du Nord et la région des Grands Lacs. Toutefois, Henri IV ne voulut pas revenir sur la révocation définitive du monopole de Dugua de Mons<sup>23</sup>.

En même temps, il refusa de soutenir financièrement le projet de conversion des Mi'Kmaqs échafaudé par Jean de Poutrincourt pour relancer la colonisation de l'Acadie. Celui auquel le port Royal avait été cédé par Dugua de Mons embarqua avec un seul prêtre le 26 février 1610. Quand les premiers baptêmes d'indigènes acadiens furent célébrés le 24 juin, Henri IV était mort depuis plus d'un mois.

#### S'ALLIER AVEC LES AMÉRINDIENS POUR CONQUÉRIR LA GUYANE

Durant son règne, Henri IV s'intéressa encore au Brésil. Alors que le Canada et l'Acadie se révélaient être de simples terres à fourrures et des littoraux à morues, cette partie de l'Amérique du Sud continuait à susciter des rêves d'enrichissement rapide par la traite du bois de braise et des épices, et par la quête de l'or et des pierres précieuses. C'était au nord du Brésil que l'Anglais Walter Raleigh avait situé l'Eldorado et le trésor du dernier Inca. Sa *Discoverie of the large, rich and bewtiful empyre of Guiana* parue à Londres en 1596 fut très vite intégrée par Richard Hakluyt à sa grande collection de récits de voyages et par Théodore de Bry à la sienne, en version latine. Elle fut lue avec intérêt dans toute l'Europe<sup>24</sup>.

En 1602, comme l'Anglais Charles Leigh s'apprêtait à créer une colonie en Guyane<sup>25</sup>, Henri IV accepta d'y envoyer René Marie de Montbarrot, gouverneur de Rennes. Le 8 mai, il le chargea de conquérir « les pays et royaumes » de Guyane en s'alliant avec les indigènes ou en les soumettant par la force<sup>26</sup>. Le lieutenant général de la Guyane ne put partir lui-même en reconnaissance, mais il envoya son associé Daniel de La Touche, seigneur de La Ravardiére. Entre janvier et août 1604, celui-ci longea la côte guyanaise, nota l'emplacement de la rivière de Cayenne, poussa jusqu'à l'île de la Trinité et visita les pêcheries de perles de l'île de la Marguerite<sup>27</sup>.

Un Amérindien appelé Yapoco fut ramené par La Ravardiére pour être présenté au roi. Logé dans le manoir de l'explorateur à Cancale, il fut employé dans les cuisines à « tourner la broche », mais cela lui déplut et il se sauva à Saint-

<sup>23</sup> Voir mon étude, « Champlain et les débuts de la présence française en Amérique du Nord », dans Samuel de Champlain, *Voyages en Nouvelle-France. Explorations de l'Acadie, de la vallée du Saint-Laurent, rencontres avec les autochtones et fondation de Québec, 1604-1611*, éd. Éric Thierry, Paris, Cosmopole, 2004, p. 252-264.

<sup>24</sup> Walter Raleigh, *El Dorado*, éd. Robert H. Schomburgk [1848] et A. Cioranescu, Paris, Utz/UNESCO, 1993.

<sup>25</sup> James A. Williamson, *English Colonies in Guiana and on the Amazon. 1604-1668*, Oxford, The Clarendon Press, 1923, p. 30-31.

<sup>26</sup> British Library [désormais BL], Sloane manuscript 173, fol. 2 v°.

<sup>27</sup> Jean Mocquet, *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales*, Paris, Jean de Heueville, 1617, p. 69-153.

Malo, où il put embarquer pour le Brésil<sup>28</sup>. Ce fut donc un autre compagnon de La Ravardière qui, en 1605, parla à Henri IV de la Guyane et de ses indigènes. Il s'agit de Jean Mocquet, apothicaire du roi. À Fontainebleau, il montra au premier Bourbon comment les Guyanais allumaient leur feu en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois<sup>29</sup>. Il n'hésita même pas à évoquer, devant Henri IV, des habitantes de la région explorée, les fameuses Amazones, qui, dit-il, rencontraient tous les ans, au mois d'avril, « leurs amis et confédérés », et qui, après avoir enfanté, gardaient les filles et laissaient les garçons à leurs amants d'avril<sup>30</sup>.

L'intérêt du roi grandit encore lorsque, probablement toujours en 1605, il reçut Charles des Vaux, un rescapé d'une expédition malheureuse menée au Brésil par le capitaine Jacques Riffault en 1594. À l'occasion de son long séjour au Maragnan, cet homme avait pu prendre la mesure des ressources naturelles et humaines de ces contrées et établir le principe d'une alliance avec les Tupinamba. Son entrevue avec Henri IV est ainsi racontée par le P. Claude d'Abbeville :

Il fit une fidelle narration à la Majesté Tres-Chrestienne du Roy Henry Le Grand, de tout le succès de son voyage, et de l'honneur que sa Majesté s'quierroit à l'entreprise de ce négoce, outre le prouffit et utilité que la France en devoit un jour retirer, et de la glorieuse couronne qui infalliblement luy devoit arriver du Ciel pour le gain de tant d'ames lesquelles se jettoient entre ses bras avec intention d'espouser la creance du vray Dieu. Ce qu'entendant sa Majesté avec un grandissime contentement, et d'autre part doutant de la verité de ce discours pour les merveilles qu'il luy disoit de ce païs ; pour vérifier tout cecy, elle commanda au Sieur de la Ravardière fort expert en fait de marine (ayant desja voyagé plusieurs fois en ces contrées, et prest d'y retourner) de mener avec luy ledict des-Vaux au Bresil et en l'Isle de Maragnan pour voir si tout le bien qu'il luy faisoit croire y estre, y estoit en effect, le chargeant expressement de luy en faire à son retour une fidelle relation, avec promesse d'entreprendre l'affaire à ses cousts et despens, au cas que le dire dudit des-Vaux fust trouvé véritable<sup>31</sup>.

Tout en étant séduit par la perspective de voir son royaume s'étendre au Maragnan, Henri IV savait rester prudent. L'échec de Charles Leigh en Guyane n'était peut-être pas étranger à son attitude. Bien informé sur les tentatives d'expansion coloniale de l'Angleterre, il n'ignorait pas que le navigateur anglais avait choisi en 1602 les rives du Wiapoco comme emplacement d'un comptoir,

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 101-103.

<sup>31</sup> Claude d'Abbeville, *Histoire de la Mission des Peres Capucins en l'Isle de Maragnan et terres circonvoisines*, Paris, François Huby, 1614, fol. 12-14.

qu'il avait établi ce poste en 1604, mais qu'il n'avait pu le maintenir que très difficilement jusqu'à sa mort en mars 1605<sup>32</sup>.

Le 3 juillet, Henri IV éleva La Ravardiére au titre de lieutenant général depuis la rivière des Amazones jusqu'à l'île de la Trinité<sup>33</sup>, mais il ne lui accorda pas les capitaux nécessaires à une expédition vers ses terres d'outre-Atlantique. La Ravardiére dut attendre 1609 pour pouvoir profiter des armements faits par Charles de L'Hospital, comte de Choisy, qui avait obtenu du roi, en 1608, un édit lui accordant la propriété des terres à coloniser au cap de Bonne-Espérance. Muni d'une commission royale datée du 29 mai 1609, confirmant et renforçant les pouvoirs accordés par les lettres précédentes, La Ravardiére partit de Cancale, un peu après le 8 juillet, en compagnie d'hommes du comte de Choisy<sup>34</sup>.

La suite du voyage est racontée ainsi par le P. Claude d'Abbeville :

254

Le sieur de La Ravardiére donc, execute le commandement du Roy, meine des Vaux à Maragnan, où apres avoir demeuré six mois, tant en l'Isle que sur la terre ferme, et recogneu la verité du recit que des Vaux avoit fait au Roy, y apprend de surplus un moyen tres-facile d'y establir une belle Colonie ; ce qu'apres avoir recogneu, ils s'en revindrent en France pour informer sa Majesté de la verité de l'affaire qu'elle desiroit embrasser<sup>35</sup>.

Daniel de La Touche, seigneur de La Ravardiére, ramena deux ambassadeurs tupinamba pour leur faire confirmer, devant le roi, leur volonté de soumission, mais, à peine ceux-ci avaient-ils mis le pied à Cancale qu'ils moururent<sup>36</sup>. De plus, à peine débarqué, le lieutenant général apprit une accablante nouvelle : Henri IV avait été assassiné par Ravaillac le 14 mai 1610.

Les politiques amérindiennes de ce roi furent très pragmatiques : soucieux de faciliter l'accès de ses sujets aux richesses vraies ou supposées des Amériques, il soutenait les initiatives prises par des Français pour nouer des alliances avec les Amérindiens, mais quand il s'agissait d'avancer des fonds pour favoriser la création d'un établissement permanent, il se souvenait qu'il devait avant tout financer la reconstruction de son royaume et la lutte contre l'Espagne en Europe. Bien qu'appelé à la seigneurie du monde, Henri IV savait rester réaliste. Il laissait à son successeur le soin de « l'établissement du Royaume François esdites provinces d'outre-mer »<sup>37</sup>.

<sup>32</sup> James A. Williamson, *English Colonies in Guiana...*, op. cit., p. 30-37.

<sup>33</sup> BL, Sloane manuscript 173, fol. 4 v<sup>o</sup>.

<sup>34</sup> Ibid., fol. 5-6 ; Charles de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. IV, *La quête d'un Empire colonial. Richelieu*, Paris, Plon-Nourrit et cie, 1923, p. 283-286.

<sup>35</sup> Claude d'Abbeville, *Histoire de la Mission...*, op. cit., fol. 14 v<sup>o</sup>.

<sup>36</sup> Marquis de Razilly, *Généalogie de la famille Razilly*, Laval, Veuve A. Goupil, 1903, p. 285-287.

<sup>37</sup> Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Jean Millot, 1612, p. V. Lescarbot a entendu Henri IV dire cela à Poutrincourt en novembre 1607.